



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2019
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2019
RIUNIONE DI 26 È 27 DI SETTEMBRE DI U 2019
REUNION DES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2019

2019/O2/077

*Question déposée par Mme Laura FURIOLI
Au nom du groupe « Corsica Libera »*

Objet : Recul du trait de côte.

Monsieur le Président de l'Office de l'Environnement de la Corse,

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Comme de nombreux territoires littoraux, la CORSE est concernée par l'érosion inexorable des plages.

Cette régression du littoral est provoquée par l'effet du changement climatique (élévation du niveau de la mer, accélération du rythme et de l'intensité des tempêtes...) mais peut être également imputable à des phénomènes anthropiques (aménagements portuaires, enrochements...).

Pour exemple, on note déjà depuis les années 1950 dans les plages du Sud de la Corse un recul de 30 m à Balistra. A Santa Giulia, cette plage diminue de 0,12 m/an. Les plages de la Piaghja orientale sont encore plus affectées avec des reculs de plus de 1,5 m/an.

Ce recul du trait de côte affecte déjà le foncier de nombreux propriétaires sur le bord de mer. Il constitue un réel danger pour le littoral et aura des conséquences environnementales et économiques importantes.

Si le phénomène a fait l'objet de diverses études et de plusieurs débats à l'Assemblée nationale et au Sénat, les travaux menés conduiront à mettre en place une stratégie nationale consistant en une recomposition spatiale des littoraux.

Dernièrement monsieur le député Stéphane BUCHOU, déclarait, entre autres « On a été, jusqu'ici dans une logique de défense contre la mer avec des digues, des épis, des embranchements, aujourd'hui la logique est plus relative à l'aménagement du territoire. Il s'agit de voir de quelle manière on peut le recomposer ».

Il va sans dire que c'est tout un processus d'aménagement de notre territoire dont il est question et que par conséquent notre Assemblée devra être au cœur des décisions qui devront être prises.

Fort de ce constat, pouvez-vous, Monsieur le Président du Conseil Exécutif, nous préciser si vous comptez élaborer un plan stratégique régional ?